

L'instituteur laïque de l'Aisne

Edito

Dans le cartable de M. Blanquer

Comme tout bon écolier, le ministre a préparé consciencieusement son cartable pour la rentrée.

Dans les premières poches, il fait admirer tout ce qui brille, ce qu'il faut voir :

- les évaluations nationales dont l'idée est de donner une vision précise des compétences et difficultés de chaque élève ;
- les classes de CP et de CE1 à 12 en REP et/ou REP+ (en cachant soigneusement l'étiquette «on déshabille Pierre pour habiller Paul»);
- l'interdiction du portable annoncée à grands coups médiatiques ;
- l'ajustement des programmes avec son lot de «consignes» : pratique quotidienne de la dictée et culture du sens des 4 opérations... ;
- la rentrée en musique moins tonitruante que l'an passé.

Dans les poches arrière, en fouillant bien, on peut trouver dans ce cartable les choses que M. Blanquer veut cacher aux enseignants :

- la semaine de 4 jours pour une majorité d'écoles et d'élèves : on ne pourrait que s'en réjouir si cela ne se traduisait pas en langage ministériel par la mise en place du «plan mercredi» (et de ses activités rappelant étrangement les NAP) par les collectivités territoriales... ;

- la création d'une instance «indépendante» d'évaluation annoncée pour début 2019 : les évaluations nationales pourraient-elles être utilisées dans l'évaluation des enseignants? M. Blanquer évoque la mise en place de «contrats d'objectifs»... ;

- l'introduction d'une notion de «variable dans la rémunération des enseignants». C'est déjà en projet pour la prime annoncée de 1000 € supplémentaires versée aux professeurs

de l'Éducation prioritaire renforcée : cette prime serait bien indexée pour une part au mérite...

- le recrutement sur profil : M. Blanquer souhaite donner aux chefs d'établissement la possibilité de recruter sur profil, et développer des systèmes de ressources humaines «de proximité»...

- les salaires en berne : malgré l'inflation repartie à la hausse, après deux mini-augmentations de 0,6 %, le point d'indice des salaires est gelé pour 2018 et 2019. Les enseignants vont subir une baisse de leur pouvoir d'achat...

- la formation des enseignants qui selon le ministre est mauvaise et explique les mauvais résultats des élèves. Il est envisagé de recruter en 3^{ème} année de licence et d'engager les recrues de manière précaire. Ne serait-ce pas plutôt des mesures d'économie déguisées?

«... Un pays qui va bien est un pays qui aime ses enseignants...» a déclaré Mr Blanquer. Le pays va-t-il si mal que ça?

Cela démontre que les combats ne font que commencer. Vous pourrez y participer lors des élections professionnelles de décembre prochain en votant massivement pour les listes FO. ■

Dominique JOSIELOWSKI

<http://www.snudifo02.fr>
snudi.fo02@orange.fr



CDEN

CHS-CT



L'Instituteur laïque de l'Aisne

Bulletin trimestriel
du SNUDI-FO Aisne
N° CPPAP : 0921S06739
Directeur de la publication :
Dominique JOSIELOWSKI
septembre 2018
Prix : 1€

ISSN 0996-4746

n°136

CHATEAU-THIERRY

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



CTSD du 6 septembre

La FNEC FP-F0 est représentée par
Julien SCHNEIDER et Caroline PONTIUS

Compte-rendu

Déclaration de la FNEC FP-F0 02 sur le site



www.snudifo02.fr

Réponse du DASEN aux déclarations

Les conditions de rentrée :

Il y a 800 élèves en moins dans le 1^{er} degré et la tendance se confirme pour les années à suivre. Malgré cela, des postes nous sont octroyés de par les caractéristiques spécifiques de notre département.

► Même si la tendance démographique confirme une baisse d'élèves dans le 1^{er} degré, les conditions de travail ne sont pour autant pas meilleures. Encore beaucoup trop de classes frôlent ou dépassent les 30 élèves et les moyens de suivent pas. Sans parler de l'inclusion systématique qui crée parfois des situations très problématiques.

Pour cette rentrée 2018, il est à noter une amélioration des ressources humaines, il y a quelques unités en plus... c'est beaucoup mieux que l'an passé.

Cette année il n'y a pas de possibilité de recours à la liste complémentaire, donc il n'y aura que le recrutement de contractuels. Seules les démissions

sont compensées par l'élargissement de la liste principale.

► La FNEC FP-F0 demande l'ouverture immédiate de la liste complémentaire pour palier le manque d'enseignants. Elle demande également l'ouverture de postes supplémentaires aux concours. FO a toujours dénoncé le recrutement de contractuels en lieu et place de postes statutaires.

Les évaluations de rentrée sont vraiment des évaluations diagnostiques dans le but d'aider les enseignants à repérer les difficultés susceptibles de freiner les apprentissages des élèves.

► Le ministre de l'Éducation souhaite faire basculer l'école dans la « culture de l'évaluation ». A travers ce chantier, présenté comme « un puissant outil de transformation de l'école », se déclinent toutes les orientations gouvernementales c'est-à-dire le démantèlement de la Fonction publique et donc de l'école.

Pour la rentrée de 2018, le nombre d'emplois AESH est en augmentation grâce à la transformation des CUI en AESH. Il y a donc plus d'heures pour

les élèves. Pour le DASEN, toutes les notifications devront très vite être mises en place, il n'y a à priori pas de tension de personnels. Si l'AESH n'est pas encore nommé, c'est certainement à cause d'une notification tardive et/ou de l'optimisation géographique de l'AESH et du profil du handicap.

► FO demande le recrutement des AESH sous Statut, l'arrêt de l'inclusion systématique et le rétablissement des structures spécialisées pour les enfants non scolarisables en milieu ordinaire.

► La FNEC FP-F0 revendique l'ouverture de classes dans toutes les écoles où cela est nécessaire pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

► La FNEC FP-F0 dénonce les fermetures de classes qui mettent les équipes dans des situations parfois très difficiles et qui dégradent les conditions de travail et d'apprentissage. ■

Lire le détail des réajustements



www.snudifo02.fr



Snudifo02



Le CHS-CT

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour rôle d'intervenir pour tout problème mettant en cause l'hygiène, la sécurité au travail et les conditions de travail des personnels : accident de service, amiante, bruit, température, hygiène et état des locaux, nuisances sonores, harcèlement, prévention des risques professionnels, prévention des harcèlements,

Pour tous ces problèmes il faut remplir une fiche du registre « santé et sécurité au travail ».

Ce registre est obligatoire dans toutes les écoles et doit être mis à disposition de tous les agents. (note de prévention de l'IA-DASEN du 05 juin 2018)

Transmettez une copie de la fiche complétée au SNUDI FO 02 pour que notre représentante au CHSCT (**Aurélié CLIN 07 69 66 35 46**) puisse suivre et défendre votre dossier lors des CHSCT départementaux (4 dans l'année).

Autre mission du CHSCT effectuer des visites d'établissements ou de services.

Les établissements choisis peuvent l'être sur une thématique précise (reconstruction, école inclusive...) et plus généralement sur les conditions de travail.

Ces visites ont pour but de mettre en place des actions de prévention dans

des établissements similaires. La délégation émet également des suggestions d'amélioration propres à l'établissement visité.

La délégation visite les locaux, consulte les registres et rencontre les collègues qui le souhaitent. Il ne s'agit en aucun cas d'un regard sur la pratique de classe du collègue et l'entretien se tient hors de la classe, un remplaçant étant à disposition le temps de la visite.

A l'issue de la visite la délégation rédige un compte-rendu en émettant des préconisations (actions de prévention ou amélioration) à destination de l'école visitée ou applicables à l'ensemble des écoles. ■

Les commissions

CAPD - CAPN
Commission Administrative Paritaire
Départementale - Nationale

CTA - CTM
Commission Technique
Académique - Ministérielle



Vos candidats

FNEC-FP
SNUDI
FO
02

Liste pour les élections paritaires de décembre 2018

Professeurs des écoles Hors Classe / Classe exceptionnelle

1- JOSIELOWSKI Dominique	Directrice	Chézy sur Marne
2- FERREIRA Hélène	Adjointe	Ambleny
3- REYNAERT Marie-Christine	Directrice	Viry Noureuil
4- HUGUET Pascale	Adjointe	Gauchy

Professeurs des écoles classe normale

1- DECLERCK Pauline	Adjointe	Etampes sur Marne
2- ALVAREZ Roseline	Adjointe	Soissons
3- GERARDOT Angélique	Adjointe ASH	Coucy le Château
4- LECRAS John	Directeur	Neuilly-Saint-Front
5- DOS SANTOS Sabrina	Adjointe	Soissons
6- GRANDO Anthony	Adjoint UPE2A	Soissons
7- CABARET Virginie	Adjointe	Mondrepuis
8- JONNEAUX Elodie	Adjointe	Laon
9- DAVID Céline	Directrice	Saint-Gobain
10- CLEMENT Delphine	Adjointe	Saint Quentin
11- BACCARRERE-SIRY Florent	Adjoint	Laon
12- PAULET Magalie	Directrice	Bézu Saint germain
13- MONTICELLI Cynthia	Adjointe	Beuvarde
14- DUCHENNE Matthieu	Brigade	Hirson
15- FIRMINET Christine	Adjointe	Villers Cotterets
16- MIDAVAINÉ Caroline	Adjointe	Beaufort



Les attributions

**VOTER, C'EST CHOISIR VOS REPRÉSENTANTS
FACE AU MINISTRE,
AU RECTEUR, À L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE**

ce qui concerne votre carrière

ce qui concerne l'organisation de l'école

CAPD



Commission Administrative
Paritaire Départementale

- inéat, exeat
- mouvement
- détachements
- disponibilités
- promotions
- listes d'aptitudes
- formation continue
- discipline (sauf avertissement et blâme)

CTA



Comité Technique
Académique

- carte scolaire (ouvertures, fermetures)
- hygiène, sécurité
- politique départementale de l'éducation

CAPN



Commission Administrative
Paritaire Nationale

- mouvement interdépartemental
- départ en stage CAPA SH, psychologues, directeurs de SEGPA...

CTM



Comité Technique
Ministériel

Le C.T.M. détermine la représentativité des syndicats et donc la possibilité d'exercer le droit syndical.

4 Le SNUDi-FO dans l'Aisne



Délégués de secteur

SAINT-QUENTIN

Auréliе CLIN
☎ 07 69 66 35 46

CHAUNY - TERGNIER

Sophie ODIOT
☎ 06 72 66 60 92
M. Christine REYNAERT
☎ 06 81 96 38 02

SOISSONS

Roseline ALVAREZ
☎ 06 64 66 36 08
Thomas RUELLE
☎ 06 03 36 44 01
Anthony GRANDO
☎ 06 89 83 28 93

retraités

Jean-Pierre CHATARD
☎ 03 23 82 92 12

LAON - MARLE - SISSONNE HIRSON - LA CAPELLE - GUISE

Julien SCHNEIDER
☎ 06 26 58 50 97
Virginie CABARET
☎ 06 83 44 22 56

LAON - ESPE - ASH

Angélique GERARDOT
☎ 06 85 82 07 32
Stéphane BALK
☎ 06 29 76 09 64

CHÂTEAU-THIERRY

Dominique JOSIELOWSKI
☎ 06 86 97 59 79
Pauline DECLERCK
☎ 06 43 74 38 73



Élus - Représentants

Secrétaire Départementale

Dominique JOSIELOWSKI
☎ 06 86 97 59 79

CDEN

Conseil Départemental de
l'Éducation Nationale

Julien SCHNEIDER
☎ 06 26 58 50 97
Thomas RUELLE
☎ 06 03 36 44 01

CTSD

Comité Technique
Spécial Départemental

Julien SCHNEIDER
☎ 06 26 58 50 97
Thomas RUELLE
☎ 06 03 36 44 01

CAPD

Commission Administrative
Paritaire Départementale

Pauline DECLERCK
☎ 06 43 74 38 73

Roseline ALVAREZ
☎ 06 64 66 36 08

Dominique JOSIELOWSKI
☎ 06 86 97 59 79

Angélique GERARDOT
☎ 06 85 82 07 32

CHS-CT

Commission d'Hygiène
et de Sécurité

Auréliе CLIN
☎ 07 69 66 35 46



www.snudifo02.fr



snudi.fo02@orange.fr



Snudifo02

4 votes

4 clics

POUR vos revendications

4 clics

POUR reconquérir vos droits



CTM/CTA/CAPA/CAPN
renforcez la représentativité de FO

